



Le Vent du Sud

Édition d'août 2012

Site Web : www.buckland.qc.ca

Courriel : buckland@globetrotter.net

Tél : (418)789-3119 Télécopieur : (418) 789-3535



Sommaire

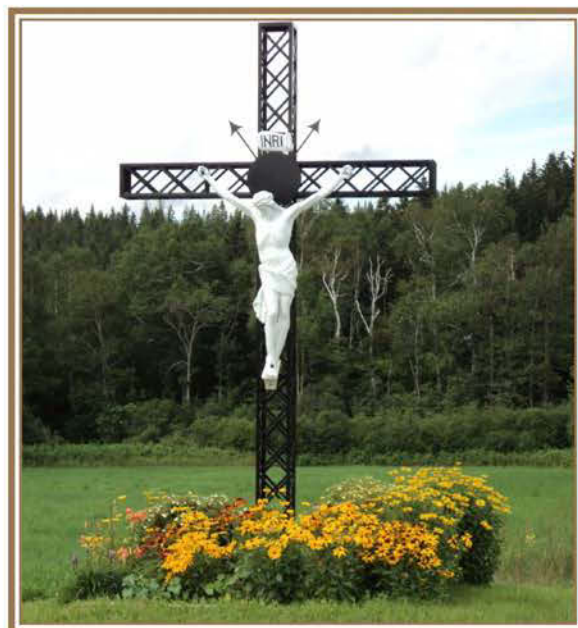
Agenda de la mairesse	P. 1
Mot de la mairesse	P. 2
Gestion municipale	P. 3
Services municipaux	P. 4
Anniversaires	P. 5
Services et org. locaux	P. 6
Services et org. régionaux	P. 7
Chronique du mois	P. 12
Agenda régional	P. 14
Divers (à vendre...)	P. 17
Publicité	P. 20
Calendrier	P. 22

Prochaine date de tombée : 24 août 2012

Continuez à nous faire parvenir vos plus belles photos de Buckland!

Soyez prudents sur nos routes!!

Réalisation et montage : Diane Laflamme



Buckland...une montagne de paysages!



Agenda de la mairesse du mois de juillet

- 4 juillet: Réunion pour la Contrée en Montagne
9 juillet: Séance du conseil
12 juillet: Réunion de la Corporation de développement de Buckland

**Le bureau municipal est ouvert au public du lundi au vendredi
de 9h00 à 11h00 et de 13h00 à 16h00**

Photos pour le journal



Continuez à nous faire parvenir vos plus belles photos de Buckland afin de les publier en page couverture de notre journal municipal ou dans notre site Web. Faites-nous une description de la photo et du lieu.

N'oubliez pas de nous faire parvenir vos photos de 4 générations. Seulement les photos transmises par courrier électronique à "buckland@globetrotter.net" seront acceptées.

Les photos qui ne paraîtront pas dans les mois suivants l'envoi demeureront dans une banque de photos pour parution ultérieure.

Merci de votre collaboration !

Photos en 1^e page : Messe à la Grotte de la Vierge de Lourdes
Croix de chemin sur la route 216 à la jonction du rang des Pointes
(Photos de Diane Laflamme)

visitez notre site web à www.buckland.qc.ca

Mot de la mairesse

Bonjour,

Juillet, les vacances! Avez-vous pu profiter de la chaleur et du soleil? La pluie s'est faite rare, mais nos plantes ont survécu. Les fleurs que j'aperçois devant les propriétés en sont la preuve. Bravo à vous tous et toutes qui fleurissez notre beau village. Merci aussi aux bénévoles qui s'occupent de fleurir le terrain devant l'église et les plates-bandes de la grotte.

La pluie se faisant rare, je vous félicite pour votre compréhension à dépenser l'eau potable de façon responsable. On annonce un mois d'août au-dessus de la normale, il faudra donc continuer à faire attention à ne pas gaspiller l'eau.

Lors de la clinique de sang qui s'est tenue à Buckland le 17 juillet, 90 donneurs se sont présentés au Centre Communautaire. De ce nombre, 7 nouveaux donneurs. Plusieurs bénévoles ont permis cette activité. Merci à tous ces gens qui ont donné de leur sang et de leur temps et bravo aux nouveaux donneurs.

Les membres de la corporation de développement de Buckland se sont réunis le 12 juillet. Le nouveau conseil est formé d'Andrée Poulin, secrétaire, Normand Nolet, trésorier, Jean-Marc Carrier, administrateur, Annie Morissette, comité des nouveaux arrivants et de nouvelles naissances et moi, présidente. Notre agent de développement, Gilles Lapointe, nous accompagne. Il y a de la place pour d'autres personnes qui seraient intéressées à nous faire connaître des projets qui permettraient de développer notre municipalité et à garder nos gens et même à intéresser de nouvelles familles à venir s'installer à Buckland, *une Montagne de paysages*. Si vous avez des voisins qui ont une nouvelle naissance ou qui sont venus s'installer à Buckland, communiquez avec Annie Morissette pour l'en informer.

Les Jeux d'eau seront bientôt accessibles. Un retard dans la livraison n'a pas permis qu'ils soient fonctionnels en juillet, mais le mois d'août que l'on prévoit chaud vous permettra de venir vous rafraîchir tout en vous amusant.

Je reviens souvent sur la beauté de notre municipalité. N'est-ce pas la porte d'entrée du Massif? Bientôt, nous aurons un nouveau recouvrement d'asphalte dans le village. Ce serait intéressant que les trottoirs et les chaînes de rue soient dégagés. Il ne faut pas oublier de tondre la pelouse même sur les terrains non construits. Si chacun nettoie son devant de maison, le village entier sera propre.

Depuis quelque temps et même depuis plusieurs mois, nous voyons des chiens errants dans le village. Un règlement oblige tout propriétaire de chiens à les tenir attachés et voir à ce qu'ils ne dérangent pas les voisins par leur aboiement. Souvent les propriétaires se fient que leur chien n'est pas malin, mais lorsque ces animaux se retrouvent loin de leur maître est-ce la même chose? Et de voir un gros chien s'approcher de nous, cela n'est pas très rassurant. Soyez vigilants. Si nous recevons une plainte pour un chien errant ou que l'employé municipal voit un chien errer dans le village, il le ramassera et vous aurez une amende à payer (\$25, par jour) pour le récupérer sinon il pourra être euthanasié après 72 heures. Ces renseignements font références au règlement 154-96. Merci pour votre compréhension.

Nous avons encore la chance d'avoir une épicerie et une station à essence à Buckland. Si nous voulons ces services, c'est en les utilisant. Pensons-y. Si jamais ils ferment, il sera trop tard et nous dirons *j'aurais dont dû*.

Une soirée de reconnaissance avait été prévue pour le mois d'août. Malheureusement, cela n'a pas été possible. Nous nous reprenons donc et ce sera le 22 septembre. Vous aurez d'autres informations dans le journal de septembre. Réservez ce samedi.

Vous êtes toujours invités à venir aux séances de conseil. On n'est jamais mieux renseigné que par soi-même. Passez un beau mois d'août, et je souhaite une bonne rentrée à tous les jeunes.

Juliette Laflamme, mairesse





Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2012

Acceptation des chèques à ratifier et des comptes à payer du mois de mai 2012. Les comptes fournisseurs totalisent 90,234.52 \$ et les paies 14,079.57 \$ ce montant représente le salaire des employés (18) et celui des membres du Conseil (6).

Acceptation de la dérogation mineure de M. François Nolet à la condition qu'il enlève les morceaux d'asphalte apparents et nivelle les amoncellements de terre afin que le terrain soit propre. Il est aussi demandé d'ensemencer les abords du cours d'eau.

Engagement de Frédérique Leblond monitrice en chef & Rosalie Andrews monitrice au terrain de jeux. Le terrain de jeux se tiendra du 2 juillet au 10 août 2012.

Installation de glissières de sécurité au coin du rang St-Louis, aux abords du pont sur le rang St-Thomas et réparations des glissières qui ont été endommagées par la compagnie "Location Dickie Moore" de Ville Saint-Laurent, cette réparation leur sera facturée.

Acquittement des honoraires de BPR au 5 mai 2012 au montant de 3,730.65 \$ taxes incluses

Un montant de 100.00 \$ est donné comme commandite pour le brunch de la Fabrique.

La réunion du conseil municipal qui était prévue pour le 2 juillet sera le 9 juillet.

Adoption du règlement no 03-2012 modifiant l'article 9 du règlement no 01-2012, décrétant les taux des taxes générales et les tarifs de compensation pour l'année financière 2012 et les conditions de leur perception

Article 9. Tarif pour défrayer les coûts du financement et de fonctionnement du réseau d'aqueduc et d'égout du secteur Massif du Sud

Le tarif exigé du propriétaire concerné et prélevé est de 585.52 \$ par unité de logement construit ce qui représente les coûts de fonctionnement pour 2012.

Chaque entrée de service, sur un terrain subdivisé ou non, construit ou non, destiné à desservir les bâtiments qui y seront éventuellement construits et raccordés au réseau d'aqueduc et d'égout est de 605.39 \$ ce qui représente les coûts de financement pour 2012.

Installation de 2 projecteurs près du centre communautaire pour améliorer la sécurité des stationnements.

Annulation des rencontres PIIA avec St-Philémon

Dernier versement des chemins d'hiver pour la saison 2011/2012 au montant de 14,320.40 \$ taxes incluses.

Acquisition de la portion de rue des Sources de 127 pieds pour 1.00 \$. Les travaux de réparations se feront en juillet.

60,000.00 \$ sera affecté pour effectuer divers travaux de voirie dans la municipalité.

Les services de SEBCI sont retenus pour l'épandage de calcium liquide. La quantité est 31,500 litres.

Adoption du projet de règlement modifiant le règlement de zonage 03-2003 et le règlement no 02-2011.

Demande d'autorisation pour les travaux au réservoir d'eau potable (surpression et rehaussement du pH)

Participation au projet H₂O de Promotion Massif du Sud. La participation financière de la municipalité sera de l'ordre de 5,000.00 \$.

Un montant de 1,000.00 \$ sera versé à la Coop Santé des Monts de Bellechasse.

Réservation de deux cartes pour le souper spectacle lors de la Fête de L'Armagh'nie au coût de 30.00 \$ chacune. Mme Laflamme acquittera les frais pour la carte de son conjoint.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2012

Une demande sera faite auprès du MAMROT afin de modifier le dossier no 610943 permettant à la municipalité de Buckland d'ajouter les coûts des travaux dans le FIMR, volet 1 pour la stabilisation du pH et surpression.

5000 pamphlets touristiques de la municipalité seront commandés.

L'assemblée publique de consultation concernant les modifications du règlement de zonage 03-2003 et le règlement no 02-2011 sera tenue le 27 juin 2012.

Acquittement des honoraires de BPR au 2 juin 2012 au montant de 6,143.25 \$ taxes incluses.

Engagement d'Israël Andrews comme emploi étudiant pour une période de 6 semaines/40 heures.

Autorisation de circuler sur la route St-Louis, le rang St-Louis et le rang St-Thomas pour transporter un chalet sur le terrain de Benoit Trahan. Cette autorisation est valide pour 4 semaines.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 juin 2012



Avis de motion concernant un règlement modifiant le règlement de zonage 03-2003 et le règlement no 02-2011.

Adoption du second projet de règlement no 04-2012.

Services municipaux

Sécurité publique

Votre service incendie a fait en juin : - Vérification des camions

N'oubliez pas pour toute urgence, contactez le 9-1-1,  sur votre cellulaire faite le *4141 

Toute personne intéressée à devenir pompier doit s'adresser au bureau municipal au 418-789-3119

Hygiène du milieu

Lorsque vos bacs ne sont pas vidangés, veuillez communiquer avec la MRC de Bellechasse au 418-466-2495.

La déchetterie est ouverte pour la période estivale

Horaire : les mercredis et les samedis de 8h à midi

Un conteneur est installé pour les matériaux secs : plastique non recyclable, matériaux de démolition, débris de construction, plâtre, bois.

Elle est située au 2002, rue Industrielle, à l'arrière du garage municipal.

Pour vos gros travaux, veuillez vous procurer un conteneur (roll-off) en communiquant aux 418-208-0999 ou 1-418-243-3123 (Marcel Bernard)

Il est formellement interdit de déposer des débris de construction dans les conteneurs situés le long des rangs et routes de la municipalité sous peine d'amende. Ils sont à la disposition des gens qui ne sont pas desservis.

Nous vous remercions de votre collaboration !!!!

Services municipaux

Bibliothèque

Heures d'ouverture : jeudi de 18 h 30 à 20 h

Le dernier arrivé

Adulte

L'été d'Hélène d'André Mathieu

Le manoir d'Aurélié, tome 1 de Claire Pontbriand

La découverte d'Aurélié, tome 2 de Claire Pontbriand

Sur les traces du bonheur de Christian Tétrault

Ados

Quatre filles et un jean, tome 5 d'Ann Brashares

Le journal de Stefan, tome 1, 2, 3, 4 et 5 de L.J. Smith



Du 12 au 31 août

- 14- Daniel Lapointe, Kathy Morin,
- 15- Pierre-Luc Bélanger, Gérard Larochelle, Marguerite Mathieu,
- 16- Jean-Eudes Lemieux,
- 17- Yvan Larochelle,
- 18- Albert Laflamme, Daniel Pinel, Marie-France Therrien,
- 19- Mario Bourget,
- 20- Johanne Blais, Raphaël Des Alliers, Sébastien Pelchat, Denise Rouillard, Serge Sinclair,
- 22- Antoine Rajotte,
- 24- Guy Carrier,
- 27- Manon Boutin, Joël Laflamme, Rémi Rouillard,
- 29- Régis Laflamme, Pierre Venier,
- 30- Vincent Brochu,
- 31- Simon Fontaine, Marie-Paule Lacasse, Donald Morissette.



Urbanisme

Veillez prendre note que l'inspecteur en bâtiment, M. Francis Rioux sera en vacances du 20 au 31 août. Si vous prévoyez avoir besoin de permis, faites vos demandes avant ses vacances.

Anniversaires

Du 1^{er} au 8 septembre

- 01- Nicole Bilodeau, Tristan Côté, Régent Mercier, Vincent Rouillard,
- 02- Karina Côté,
- 03- Jacqueline Laflamme (Félix),
- 05- Cécile Bernard, Laurence Paradis,
- 06- Lise Aubin, Yvon Turgeon,
- 07- Sylvie Gagné,
- 08- Patricia Venier,
- 10- Éric Leblond.

Veillez nous signaler toute erreur sur les dates de naissance ou si votre nom n'apparaît pas sur la liste, ceci afin de tenir à jour notre recensement. A tous les nouveaux parents, veuillez communiquer avec la municipalité pour inscrire votre bébé à notre recensement. Merci de votre collaboration.



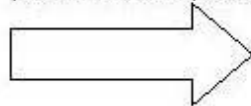
Services et organismes locaux



Bonjour!

Baisse des ventes!!! Au mois de juin 2012, nous enregistrons une baisse des ventes de près de 3% par rapport à juin 2011. Nous avons une épicerie-boucherie coopérative de qualité; il est important de la faire vivre en santé... et que chacun de nous en profite.

Redressement de la situation financière!!! Depuis février dernier, les contributions supplémentaires des membres ont atteint le montant de **9 910 \$**. En additionnant les 1 300 \$ recueillis grâce à la venue de 3 nouveaux membres, nous obtenons le montant de **11 210 \$**.



L'OBJECTIF EST TOUJOURS DE 15 000\$

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous vous invitons à verser votre **contribution supplémentaire de 100 \$**; des formules sont disponibles à la coopérative.

Afin d'améliorer le fonds de roulement, la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) Bellechasse-Etchemin a consenti une aide financière de 20 000 \$ sous forme de prêt à la coopérative. Suite à ce geste de la SADC, le CLD de la MRC de Bellechasse déboursera la deuxième tranche de 10 000 \$ afin de compléter le versement total de la subvention autorisée de 20 000 \$.

Grâce à madame Laurette Fradette et à la Fondation du Pavillon Ste-Marie de St-Jérôme dont l'objectif principal est d'apporter une aide directe aux personnes handicapées intellectuellement du Pavillon, nous avons l'opportunité de procurer des fonds supplémentaires à notre coopérative. Des billets au coût de 20 \$ (seulement 900 billets ont été imprimés) seront mis en vente à la coop au profit de la Fondation du Pavillon Ste-Marie; vous pourrez également vous en procurer auprès des membres du conseil d'administration, de mesdames Simone Laflamme et Laurette Fradette. Pour chaque livret vendu comprenant 6 billets, à Buckland et dans la région, **une somme de 20 \$ sera remise à la coop**. De plus, en achetant un billet, vous courez la chance de gagner : **1^{er} prix : un voyage d'une valeur de 5 000 \$ monnayables à 4 000 \$; 2e prix : une somme de 1 000 \$; 3e prix : un vélo d'une valeur de 250 \$; 4e prix : des produits Fruits et Passion**. Le tirage aura lieu le 28 septembre 2012. Nous comptons sur votre généreuse participation.

Nouveauté... Nouveauté... Nouveauté... De délicieux produits des Frigos Pleins sont maintenant disponibles au **MARCHÉ DE LA PLACE**. En plus de **marinades variées**, vous pouvez vous procurer de la **sauce à spaghetti**, des **pâtés au lapin**, des **pains aux bananes**, des **brownies**. Vous recevrez bientôt par la poste un dépliant comprenant une **liste des produits fabriqués à Frigos Pleins que vous pourrez commander** grâce à un bon de commande disponible à la coop. Toute commande placée avant le samedi 17h00 sera livrée au **MARCHÉ DE LA PLACE** le mardi matin suivant. Cela est rendu possible grâce à un partenariat gagnant-gagnant entre le **MARCHÉ DE LA PLACE** et les Frigos Pleins.

Le gagnant du bon d'achat de 25 \$ pour le mois de juin 2012 est monsieur J. Lucien Morissette. Félicitations et bonne chance à tous.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à monsieur Yves Parent à l'occasion du décès de son père.

À bientôt

Raoul Vallières



LA TRANSITION SECONDAIRE-COLLÉGIAL

Un grand nombre d'étudiants vivront cette année une rentrée scolaire toute spéciale puisque celle-ci marquera le début d'une nouvelle étape de leur vie, soit leur entrée au collégial. Cette étape à la fois excitante et angoissante constitue une transition importante dans la vie des jeunes adultes. Certains étudiants traverseront cette période de changement sans problèmes alors que pour d'autres, l'adaptation sera beaucoup plus difficile.

Question de commencer à vous préparer mentalement, voici quelques exemples de différences entre le mode de fonctionnement du secondaire et celui du cégep.

- **Les heures de présence en classe** : les étudiants du collégial ont souvent moins d'heures de cours à l'école, mais doivent consacrer plus d'heures pour les travaux et les études en dehors des cours. Cela demande plus d'autonomie et de discipline, surtout pour les élèves qui n'ont pas développé l'habitude d'étudier régulièrement.
- **L'horaire** : fini l'horaire typique de 8h à 15h. Les horaires du collégial sont variables; certaines journées peuvent être très chargées alors que d'autres le seront beaucoup moins.
- **La présence au cours** : les étudiants n'ont plus besoin de justifications pour leurs absences, mais ils peuvent se voir exclus d'un cours si le nombre d'absence est trop grand. À surveiller de près...
- **L'encadrement** : Au collégial, l'autonomie est valorisée. Il est de la responsabilité de l'élève qui éprouve des difficultés d'aller chercher de l'aide supplémentaire s'il en a besoin. De plus, l'élève doit voir lui-même à faire ses démarches d'inscription, de modification ou d'abandon de cours dans les temps. Attention aux dates limites!
- **Les évaluations** : L'année collégiale est divisée en deux sessions, pour lesquelles un relevé de note est produit. Les notes sont définitives. Même si un cours échoué et repris est réussi, l'échec reste pour toujours au dossier de l'étudiant.

Bref, entrer au cégep, c'est avoir plus de liberté, mais aussi plus de responsabilités! Pour plusieurs, cette période sera aussi marquée par l'apprentissage de la vie en appartement, l'incertitude quant au programme choisi, l'augmentation du nombre d'heures consacrées au travail rémunéré, la perte des amis du secondaire pour ceux qui vont étudier à l'extérieur, etc. Comme les premières évaluations arriveront rapidement, dès octobre bien souvent, il ne faut pas hésiter à aller chercher de l'aide sans tarder si l'adaptation est difficile. Les professeurs, les professionnels de l'école, les parents et les amis constituent souvent des alliés précieux.

Sur ce, bonne semaine et bonne rentrée!

Julie Thompson Bernier
Conseillère d'orientation
Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de Bellechasse





Concours photos

Du 11 juin 2012 au 17 février 2013

« Partagez vos plus beaux paysages de la Chaudière-Appalaches »

Photographes amateurs et professionnels, Ruralys, en collaboration avec les partenaires de la Chaudière-Appalaches, vous convie à participer jusqu'au 17 février 2013 au Concours photos « Partagez vos plus beaux paysages de la Chaudière-Appalaches ».

En lien avec le milieu naturel et le patrimoine bâti de la région, faites-nous connaître vos paysages favoris et vos coups de cœur. Pour participer et vous renseigner sur les modalités du Concours photos, consultez le site Web : <http://www.chaudiereappalaches.com/fr/concours-photos/> ou encore utilisez une bannière cliquable à cet effet sur l'un ou l'autre des sites internet de nos partenaires.

Deux volets sont présentés dans le cadre de ce concours, d'une part, un volet Concours photographe amateur et professionnel, et d'autre part, un volet Concours du public. Méritez-vous l'un des 17 prix à gagner, soit en envoyant vos photographies ou encore en votant pour le paysage de votre choix dans la salle d'exposition Web.

Le Concours photos s'inscrit dans le cadre de la réalisation de la première étude des paysages à l'échelle de l'ensemble de la région de la Chaudière-Appalaches. En partageant vos paysages favoris et vos coups de cœur de la Chaudière-Appalaches, vous participerez à ce grand projet régional « Vers la connaissance et la mise en valeur des paysages de la Chaudière-Appalaches »

En partageant vos paysages favoris et vos coups de cœur, vous participerez à un grand projet régional « Les paysages de la Chaudière-Appalaches : vers la connaissance et leur mise en valeur ».

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme Dominique Lalande, directrice générale de Ruralys par téléphone au 418-856-6251 ou par courriel à cette adresse : info@ruralys.org

Services et organismes régionaux

L'AQLPA, un acteur de renommée internationale basé à Saint-Léon-de-Standon.

Basée depuis 12 ans dans Bellechasse, l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) est fière de fêter cette année ses **30 ans d'engagement** à améliorer la qualité de

l'air au Québec. L'organisme a été fondé à l'époque par André Bélisle qui s'inquiétait alors des impacts des **pluies acides** sur les lacs du Québec, nos forêts et qui allaient affecter nos érablières. Les actions de l'AQLPA dans ce dossier ont conduit à un traité de réduction de près de 50% des émissions d'oxydes de soufre dans l'est du continent. Mais, André ne s'est pas arrêté là. Avec de nombreux collaborateurs, l'AQLPA a continué sur sa lancée.



Par exemple, c'est l'AQLPA qui a sonné l'alarme sur l'industrie des gaz de schiste en demandant un moratoire dès 2009. Actuellement, l'AQLPA s'apprête à gérer un programme de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois en offrant des incitatifs financiers



aux participants. Le programme **CHANGEZ D'AIR !** permettra de réduire la pollution nuisible à la santé humaine tel le smog hivernal. Le programme sera disponible d'ici la fin août. Visitez notre site web www.changezdair.org pour plus de détails.

En plus de donner un rayonnement au village de **Saint-Léon-de-Standon** aux niveaux provincial, fédéral et international, l'AQLPA est actuellement le plus grand employeur de Saint-Léon-de-Standon, notamment par l'entremise de son centre d'appel pour le programme de recyclage de vieux véhicules **Faites de l'air!**, un programme qui a permis de recycler écologiquement plus de 45 000 véhicules au Québec. Des gens de Saint-Malachie, Saint-Luc, Frampton, St-Odilon-de-Cranbourne et Lac Etchemin viennent travailler dans ses bureaux.

L'AQLPA est heureuse de pouvoir œuvrer pour le bien collectif à partir de notre belle région. Elle peut assurer la suite de ces activités grâce au support de ces membres. En faisant partie de l'AQLPA, vous faites partie de la solution pour une amélioration de notre environnement.

Pour devenir membre, communiquez avec l'AQLPA au 418-642-1310 ou consultez le site www.aqlpa.com dans l'onglet *impliquez-vous*

AQLPA
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Services et organismes régionaux



Fabie F., Fernande P., Henri F. et Jocelyne P.

Une très belle participation de la population de Buckland et des environs à notre Clinique de sang du 17 juillet dernier a permis de recueillir 90 dons. L'équipe qui a organisé cet événement est très heureuse d'avoir dépassé son objectif de quatre vingt donateurs.

Les Chevaliers de Colomb (Conseil 9651), le club FADOQ (Bon Accueil) et le Cercle de Fermières de Buckland tiennent à remercier tous ceux et celles qui sont passés nous voir au Centre Communautaire. Nous félicitons tout particulièrement ceux et celles qui en étaient à leur première expérience de donneur. Nos bénévoles étaient très affairés, de même que l'équipe d'Héma-Québec. Un grand merci à chacun et chacune d'entre eux pour leur collaboration à la réussite de cette activité à caractère humanitaire.

Notre président d'honneur, M. Henri Fontaine, nous a fait le grand plaisir de sa présence. Il était accompagné de son épouse Fernande. Leur fille Fabie a franchi les pas du premier don à cette occasion.

Jocelyne Plante
Pour le Comité organisateur : In 08/2012



Société historique de Bellechasse

Si vous désirez vous procurer la revue " Au fil du temps " consacrée à Buckland, vous pouvez le faire en vous présentant au bureau municipal aux heures d'ouverture au prix de 5\$.



AVIS DE RECHERCHE **Animateur(trice) Viactive**

Viactive est un programme d'initiation à l'exercice physique conçu pour aider le participant à bouger plus régulièrement. En plus des routines d'exercices Viactive est une occasion unique d'apprendre sur différents thèmes « santé » et ceci pour les 50 ans et plus.

Tâche :

Être disponible 2 h par semaine afin d'animer des activités physiques et de mémoire à l'aide d'outils conçus spécialement pour les aînés.

Habilités requises :

Personne fiable et responsable aimant les aînés. Être à l'aise avec les gens.

Lieu d'animation :

Dans votre salle municipale, centre communautaire, etc.

Rémunération :

Formation de base, outils d'animation, suivi par la conseillère Viactive de votre région, se sentir supporté, utile, vivre une expérience enrichissante.

Pour plus d'informations, contactez : Émilie Doyon

Conseillère Viactive

418-883-3699 ou 1-877-935-3699



HOMMAGE

À

**MARIE
LAPOINTE
1884-1972**



Ma grand-mère paternelle, Marie Lapointe, est née le 10 juin 1884 à Buckland, comté de Bellechasse, fille d'Octave et petite-fille de Jean-Baptiste (1800-1851) de l'Île d'Orléans.

Octave Lapointe (1840-1918*) et trois de ses frères, François-Xavier (1837-1892*), Gabriel (1845- 1919) et Joseph (1850-1915*) ont commencé à venir s'installer à Buckland vers 1865, en provenance de St-Jean, Île d'Orléans.



Octave Lapointe

Tous les quatre se sont mariés à Buckland avec des filles de pionniers : Provost, Carrier et Plante, venus également s'établir à Buckland depuis sa fondation en 1857. Selon les registres de la fabrique, Octave a épousé Clarisse Plante (1852-1886*) le 16 Janvier 1872. Sont nés de cette union : *Alphonse, Clarisse, Ephrem, Eugénie, Marie, Octave, Odile, et Pierre.*

Voici quelques bribes d'informations concernant les frères et sœurs de *Marie* (1884-1972*). *Alphonse* est décédé à Buckland en 1905* à l'âge de 27 ans. *Clarisse* a épousé Johnny Gaudreault en 1900 et a longtemps tenu auberge à Ste-Anne de Beaupré avec son mari lorsqu'il ne bourlinguait pas sur les bateaux de la marine marchande environ six mois par année. *Ephrem* et *Pierre*, deux vieux garçons qui gagneront leur croûte en

aidant à la ferme de **Marie** plusieurs années, jusqu'à ce que ses propres fils soient en mesure de l'aider. *Ephrem* rejoint alors *Octave* à Ste-Apolline et *Pierre* déménage à St-Malachie où il périra dans l'incendie de sa petite maison.

Après son mariage avec une fille du coin de l'Islet en 1902, *Octave* fils finira par s'établir à Ste-Apolline. *Odile* (1881-1955*) a tenu maison chez son père. Elle ira ensuite demeurer chez sa sœur *Clarisse* où elle travaille aux chambres et à la cuisine de l'auberge de son beau frère. Elle reviendra plus tard rester chez **Marie** à Buckland. Même **Marie** a tâté de l'hôtellerie, en prêtant main forte à sa sœur *Clarisse* durant tout près de 4 ans avant son 1^{er} mariage. *Eugénie* ira demeurer à St-Magloire après son mariage en juillet 1895 avec Louis Provost. Après le décès de son mari, elle reviendra à Buckland chez **Marie** avec son fils unique, Louis, qui coïncidence troublante, naquit alors que son père était sur « les planches ».

Octave père avait bâti sa petite maison sur la terre du rang Taché qu'il a acquis peu de temps après son arrivé à Buckland. Il avait commencé à la défricher avec ses frères avant de se trouver une épouse pour fonder une famille. Sa femme *Clarisse* décède à 34 ans et Octave deviendra veuf avec huit enfants. **Marie** fait office de mère de famille en s'occupant de la maisonnée après le mariage de sa sœur *Eugénie* en 1895. Expérience qui lui servira à développer ses talents pour organiser et ses aptitudes à gérer.

Ma grand-mère, **Marie** Lapointe, était une belle jeune femme comme en témoignent les quelques photos qui ont

survécu au temps. Un des fils de Jean Nolet (1837-1926*), 3^{ième} voisin du rang Taché vers St-Philémon, la remarque et lui fera une cour assidue. Elle concrétise son union le 20 janvier 1905 avec Téléphore Nolet (1876-1916*).



Marie et Téléphore

Comme les possibilités de s'établir à Buckland sont restreintes, ils suivent alors un courant de l'époque, soit de s'exiler aux États-Unis. Un oncle et des cousins Lapointe y étaient déjà installés.

© Laurent Nolet
08/2012

(À suivre dans l'édition du Vent du Sud de septembre)

Note : À Buckland 7 octobre 2012, au Centre Communautaire se tiendront les retrouvailles des descendants de Marie Lapointe.

Photos : Collection Laurent Nolet

29 juillet et 16 septembre 2012

ADJACENT AU PARC DES SŒURS

RUE PRINCIPALE à ST-GERVAIS

Le marché du cœur de Bellechasse c'est :



Une vitrine exceptionnelle pour les producteurs/transformateurs de Bellechasse!

Des produits frais de qualité

Une façon écologique et durable de consommer en soutenant la production locale

Des démonstrations culinaires, des prestations musicales, un espace de restauration ; une ambiance des plus festive!

Espaces de vente disponibles, informez-vous!

marcheducoeurdebellechasse@hotmail.fr

Bienvenue au méchoui-bénéfice du centre marianiste qui aura lieu le 26 août et le 23 septembre au 1525 chemin Bord-de-l'Eau à St-Henri. L'accueil se fera vers les 16 heures et le repas vous sera servi à 17 h 30. Le coût sera de 20 \$ par adulte et de 10 \$ par enfant de moins de 12 ans. Pour ceux qui le désirent, vous pourrez apporter votre vin.
(Billet à vendre au Centre marianiste 418-882-0002)

La Maison de la Culture de Bellechasse

2012-2013

Programmation

10^e Anniversaire

22 septembre 2012

6 octobre 2012

20 octobre 2012

10 novembre 2012

24 novembre 2012

8 décembre 2012

19 janvier 2013

1^{er} février 2013

22 février 2013

3 mars 2013

9 mars 2013

22 mars 2013

11 avril 2013

Concours régional 20h

Codifusion Centre multifonctionnel de La Durantaye 20h

Notre party maison 20h

Coup de cœur 20h

Plateau double de la relève 20h

Humour 20h

Dimanche famille 13h30

Découverts 20h

Plateau double artistes régionaux 20h

22 septembre 2012

6 octobre 2012

20 octobre 2012

10 novembre 2012

24 novembre 2012

8 décembre 2012

19 janvier 2013

1^{er} février 2013

22 février 2013

3 mars 2013

9 mars 2013

22 mars 2013

11 avril 2013

Revelations Bellechasse Desjardins 2012
Adulte: 20 \$
Étudiant: 13,50 \$

Quartz
Adulte: 25 \$
Étudiant: 16,50 \$

Beates forcer
Adulte: 32 \$
Étudiant: 21,50 \$

Seul...ou presque
Adulte: 35 \$
Étudiant: 23,50 \$

Tocadéo
Au nom des hommes
Adulte: 35 \$
Étudiant: 23,50 \$

Le Vent du Nord
Tromper le temps
Adulte: 30 \$
Étudiant: 20 \$
Souper-spectacle: 60 \$

Stango Borel
Adulte: 25 \$
Étudiant: 16,50 \$

Je t'aime et les chercheurs de la langue d'or
Adulte: 27 \$
Étudiant: 18 \$

Alexandre Barrette
Adulte: 35 \$
Étudiant: 23,50 \$

Qui tira lira bien le dernier
10 \$
Gratuit moins de 2 ans
Famille de 5 personnes et plus, un billet gratuit

Mark Bérubé
Adulte: 25 \$
Étudiant: 16,50 \$

Julie Guro et Guillaume Gagnon
Adulte: 20 \$
Étudiant: 13,50 \$

Fred Pelletier
Pour Tous: 42 \$

Forfaits

- Tous les spectacles 285\$ un rabais de 15%
- Demainc membre au coût de 10\$ et rabais 10% sur spectacle
- Rabais de 20% à l'achat d'un billet Découverte et d'un billet Coup de Cœur
- Chevez 10% de rabais à l'achat de 10 billets et plus de même spectacle

Avant de 20\$ à votre billet et agenciez votre soirée d'un bon repas. Notre forfait LES PROMIS vous offre un souper riche de trois trucs savoureux. Les taxes sont incluses. Le coût des consommations et les pourboires ne sont pas inclus. Une collaboration du Collège Les Épis, 116, rue Commerce, St-Damien

Réservation pour tous les forfaits: 418-789-2588. Un forfait par personne et le paiement est effectué à la fin.

27 avril, 4-11-17-18 mai 2013

Le Groupe vocal Prof du temps

billets disponibles jusqu'à épuisement et avant le 10 mars 2013

Maison de la Culture de Bellechasse
75, St-Gérard, Saint-Damien
Tél: 418 789-2588

adm@culturebellechasse.qc.ca
www.culturebellechasse.qc.ca

Municipalité de Bellechasse

MRC de Bellechasse

Culture Communications et Condition féminine
Québec

INVITATION INVITATION INVITATION

JOURNÉE CHAMPÊTRE

23 AOÛT 2012

AU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL

SAINTE CLAIRE

160, rue de l'Église

Inscription à compter de 9h00

Coût : 15.00\$ (Pour les activités de la journée)
6,00\$ (Pour les activités de l'après-midi)

Horaire : 10h00 Messe
11h45 Dîner
13h00 Jeux divers et danse avec Roselyne Plante
14h15 Épluchette de blé d'Inde

Bienvenue à tous les membres du Secteur

Le Comité de Soutien de Bellechasse

Lise Tawell : 883-3616
Cyrille Fortier : 789-2053
Pierrette Roy : 466-2886
Liette Gagné : 885-4587

Pour plus d'informations, communiquez avec les responsables de votre
Club

Club FADOQ

Responsable

Téléphone

Buchland
Simone Lafleur
418-789-3777



La pelouse, un choix pour l'environnement Une pratique environnementale pour une pelouse durable

L'herbicyclage est une pratique culturale qui consiste à laisser les résidus de tonte sur place, plutôt que de les ramasser. C'est un des moyens d'obtenir une pelouse durable, c'est-à-dire une pelouse dont l'apparence générale n'est peut-être pas « parfaite », mais qui est saine et en santé grâce à de bonnes pratiques culturales. Entretien d'une pelouse de façon durable permet de réduire l'utilisation des intrants (eau, fertilisants, etc.) et de tirer le meilleur parti de ses fonctions utilitaires et bénéfiques.

Facile à adopter, l'herbicyclage vous permet de :

- diminuer le temps requis pour la tonte ;
- réduire la durée d'entretien de la pelouse (moins d'arrosage, de fertilisation et moins de mauvaises herbes) ;
- renforcer la santé de la pelouse ;
- réduire le volume des déchets.

Découvrez aussi :

Les nombreux avantages environnementaux et économiques de l'herbicyclage

1. **Diminution du temps requis pour la tonte.** Puisque les résidus de tonte sont laissés sur la pelouse, il n'est pas nécessaire de vider le sac de la tondeuse, ou de les ramasser à l'aide d'un râteau. Cela permet donc de réduire le temps nécessaire pour tondre la pelouse.
2. **Réduction des besoins en fertilisants.** Les résidus de tonte, lorsqu'ils sont laissés sur place, sont rapidement dégradés par les microorganismes présents dans le sol. Lors de cette dégradation, les éléments nutritifs contenus dans le gazon tondu sont relâchés dans le sol, et peuvent ainsi être réabsorbés par la pelouse. Ce recyclage des éléments nutritifs permet de combler environ 30 % des besoins en fertilisants d'une pelouse durable, permettant ainsi de réaliser des économies dans l'entretien de la pelouse.
3. **Diminution des besoins en eau.** L'herbicyclage permet de réduire les besoins en arrosage de plusieurs façons. D'abord, les résidus de tonte laissés sur place créent de l'ombrage sur le sol, ce qui diminue les pertes d'eau par évapotranspiration. De plus, l'herbe coupée devient une bonne source de matière organique, ce qui augmente l'infiltration d'eau dans le sol et la capacité de celui-ci à retenir l'eau.
4. **Diminution de l'incidence des mauvaises herbes.** Des recherches ont démontré que la pratique de l'herbicyclage, conjuguée avec une tonte haute, permet de diminuer la présence de mauvaises herbes dans la pelouse durable, puisque ces dernières n'ont pas de place pour s'installer.
5. **Réduction de volume de déchets.** Les résidus de tonte laissés sur place n'ont pas à être ramassés, transportés ni enfouis par les municipalités, permettant ainsi une réduction de l'émission de gaz à effets de serre, et une diminution des coûts liés à la manipulation de ces résidus.

Malgré les nombreux avantages liés à la pratique de l'herbicyclage, certains mythes persistent quant à son application.

Le mythe : Les résidus de tonte laissés sur place nuisent à l'apparence visuelle de la pelouse.

La réalité : Lorsque la tonte est effectuée dans de bonnes conditions, les résidus de tonte ne devraient pas être visibles sur le gazon. Pour ce faire, il est important d'adapter le nombre de tontes selon les périodes de croissance des graminées à gazon durant la saison. De façon générale, on doit tondre plus fréquemment au printemps et à l'automne lorsque la pelouse durable est en croissance active. De plus, il faut éviter de tondre lorsque le feuillage de la pelouse est humide en surface.

Le mythe : Laisser les résidus de tonte sur place augmente la présence de feutre (chaume).

La réalité : Des recherches ont démontré que la pratique de l'herbicyclage n'influence pas l'accumulation de feutre. En effet, les résidus de tonte sont rapidement décomposés par les bactéries et champignons présents dans le sol. Par contre, si une couche importante de feutre est déjà présente sur la pelouse, les résidus ne pourront pas entrer en contact avec le sol, ce qui ralentira leur décomposition.

Comment pratiquer l'herbicyclage ?

Bien que l'herbicyclage soit une méthode très simple à adopter, certains éléments sont à considérer afin que cette pratique soit bien appliquée.

1. **Les conditions de tonte.** Une pelouse doit être maintenue à une hauteur de 3 pouces (8 cm) et tondue régulièrement. On ne doit pas tondre plus du tiers de la longueur de la feuille à la fois. Une tonte appropriée donne des résidus de tonte courts, non visibles et facilement décomposables par les microorganismes.
2. **La lame de la tondeuse.** On peut pratiquer l'herbicyclage avec une lame ordinaire à condition que celle-ci soit bien affûtée et que les brins de gazon soient secs. Toutefois, des lames de tondeuse spécialement adaptées à l'herbicyclage sont vendues dans les magasins spécialisés. Ces lames, aussi appelées lames déchiqueteuses, se présentent sous différentes formes et peuvent être installées sur la majorité des tondeuses. La particularité de ces lames est qu'elles gardent les résidus de tonte plus longtemps sous la tondeuse afin que ceux-ci soient coupés plusieurs fois jusqu'à ce qu'ils soient réduits en petits morceaux.



Le musée Gilles Villeneuve de Berthierville fêtera cette année, le 30^e anniversaire de la disparition du pilote.

Pour commémorer cet anniversaire, le musée a créé une médaille souvenir à l'effigie du coureur exceptionnel de Formule1, figure emblématique du Patrimoine québécois et canadien.

Cette médaille souvenir est vendue au musée de Berthierville ainsi que sur des manifestations sportives et exposition au Québec.

Son prix très populaire ne peut que séduire le Grand Public, et la rendre accessible à tous.

Son prix de vente public est de 3 dollars (sans les frais d'expédition, son diamètre est de 34 mm et sa couleur "OR").

Catéchèse de cheminement - dernière chance d'évaluation

Bonjour à chacun et chacune de vous. Me voici de nouveau chez vous afin de vous donner une autre possibilité d'évaluation pour la catéchèse.

En juin dernier, j'ai programmé 4 rencontres pour l'évaluation en catéchèse et j'ai également rencontré des groupes. En regardant les dossiers de chacun des enfants, car j'ai fait un dossier à chaque enfant, j'ai réalisé qu'une cinquantaine d'enfants ne se sont pas présentés à ces rencontres. Chaque année, il est important que l'enfant se présente à l'évaluation. Je vois l'importance de bâtir un dossier pour chaque enfant.

Pour les enfants qui ont **terminé le premier volume de «Laisse-moi te raconter»** et **se sont présentés à l'évaluation ou qui travaillent dans le deuxième volume**, je peux, s'ils le désirent, transmettre leur nom à l'abbé Gilbert en vue de la préparation au sacrement du pardon.

Dernière chance d'évaluation pour ceux et celles qui ne se sont pas présentés(es). Il aura **une seule rencontre: le mardi 21 août, à 19 h à la sacristie de St-Philémon.**

Je rappelle les **dates d'inscriptions** pour la **catéchèse de cheminement** pour l'an prochain. Vous choisirez celle qui vous convient.

Lundi, 20 août, St-Damien

Mardi, 21 août, Armagh

Mercredi, 22 août, Buckland

Jeudi, 23 août, St-Nazaire

Lundi, 27 août, St-Philémon

Toutes les rencontres se tiennent à la sacristie sauf pour Armagh, c'est à la salle St-Cajetan. Souhaitant vous rencontrer nombreuses et nombreux. Réjeanne Raby s.c.s.l.

M. Julien Brochu avise sa clientèle qu'il ne fera plus la livraison de pommes de terre. Ce fut un plaisir de vous servir. Merci beaucoup.



"Voici Je Me tiens à la porte et Je frappe." Vous attendez quelqu'un?
Non. Pourtant quelqu'un frappe à votre porte, et il est tard, très tard même pour venir vous déranger dans votre tranquillité. Mais regardons quand même qui est là, c'est peut-être important. "Voici Je Me tiens à la porte et Je frappe. Si quelqu'un entend Ma voix et ouvre la porte, J'entrerai chez lui, Je souperai avec lui, et lui avec Moi."
C'est le Seigneur Jésus Lui-même qui a prononcé ces paroles, et ce qu'Il veut c'est que nous ayons une relation intime avec Lui. Oui Il veut devenir notre ami et nous parler. Il veut nous donner l'assurance de la vie éternelle avec Lui. Il dit encore: "Celui qui vaincra, Je le ferai assoir avec Moi sur Mon trône, comme Moi J'ai vaincu et Me suis assis avec Mon Père sur Son trône." C'est une des plus belles promesses du Seigneur pour nous, mais il y a une condition: "Celui qui vaincra."
Que devons-nous vaincre pour recevoir ces promesses? C'est ce que nous verrons à moins que vous vouliez en savoir plus tout de suite?
Claude Laflamme 418-789-4680



A vendre

Buckland, À VENDRE : Terre à bois ±51 hectares (±1,5 non boisé), rang XI S-E, accès facile par la route 216, près du Massif du Sud. Bois franc, bois mou et autres essences; plantation d'épinettes ±30 ans sur 11 hectares. Volume de résineux ±780 cordes ou son équivalent. Érablière ±7000 entailles sans quota. Plan d'aménagement par le Groupement Forestier Bellechasse-Lévis en 2009. Inclut bâtiment de grange 30x60 pieds sur 2 étages, pouvant servir d'entrepôt ou convertissable partiellement en chalet. Aussi, ancienne cabane à sucre utilisable comme camp de chasse. Nombreux chemins pour circuler en VTT et/ou en motoneige. Évaluation municipale 158,000 \$. Prix et conditions à discuter.

Pour informations, Laurent Nolet, 418-789-2703.

Vente assujettie à TPS & TVQ. Idéal pour producteur forestier actif, investisseur et amant de la nature.



COURS DE YOGA



Pour débutant et intermédiaire dès le 19 et 22 septembre 2012 à St-Lazare

Durée : 11 semaines

Coût : 130.00 \$

Information : Marlène Dumas, professeure de yoga diplômée C.T.Y.

Téléphone : 418-883-2456

Courriel : marlomassage@yahoo.com



Profil coiffure N.R et Esthétique M.C s'associent

Nouvelle adresse, nouveaux services

Traitement laser (lumière pulsée) :

- épilation définitive
- rajeunissement
- taches pigmentaires
- couperose
- acné
- varicosités



Soirée d'information pour répondre aux questions, consultations gratuites le 29 août 2012 à 19h00 (par Diane Levesque)

Sur réservation 418-789-2040 (Nathalie), 418-789-0079 (Maryse)

4134, rue Principale Buckland



REMORQUAGE RECYCLAGE JOËL LAFLAMME



© Certified Recycle 2013

Remorquage - Service 24h
Transport général





Recyclage : Auto, camion, métaux de toute
sorte
Machinerie agricole
Machinerie lourde

Joël Laflamme
4265, rue Principale
Buckland Cté Bell. (Québec)
GOR 1G0

Tél. : 418-789-2019 (garage)
Cell. : 418-208-1119



Calendrier des activités et autres, août 2012

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
05)	06)  Drainage du réseau en avant-midi	07)	08) Déchetterie 8h à midi	09) -Biblio 18h30 à 20h	10)	11) Déchetterie 8h à midi
12)	13)  Réunion du conseil, 20 h Drainage du réseau en avant-midi	14)	15) Déchetterie 8h à midi	16) -Biblio 18h30 à 20h	17)	18) Déchetterie 8h à midi
19)	20)  Drainage du réseau en avant-midi	21)	22) Déchetterie 8h à midi	23) -Biblio 18h30 à 20h	24) -Date de tombée pour le journal "Le Vent du sud"	25) Déchetterie 8h à midi
26)	27)  Drainage du réseau en avant-midi	28)	29) Déchetterie 8h à midi	30) -Biblio 18h30 à 20h	31)	

septembre 2012

						01) Déchetterie 8h à midi
02)	03)  Drainage du réseau en avant-midi	04)	05) Déchetterie 8h à midi	06) -Diner Âge D'Or, Épluchette Blé d'Inde -Biblio 18h30 à 20h	07) Lavallée	08) Déchetterie 8h à midi

Les séances du Conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent le premier lundi de chaque mois à 20h à la salle du conseil, située au 4344, rue Principale.

Le public y est admis et dispose d'une période de questions. L'ordre du jour est disponible sur place.

Bienvenue à tous et à toutes !

Membres du Conseil

Mairesse : Mme Juliette Laflamme

Conseillers : M. Daniel Talbot

M. Jacques Lessard

M. Roland Turgeon

M. Jean-Yves Turmel

M. Raoul Vallières

Bureau municipal

Heures d'ouverture du bureau municipal au public du lundi au vendredi : de 9h00 à 11h00
de 13h00 à 16h00

Jocelyne Nadeau, dg

Diane Laflamme, dg adj

Bruno Laflamme, employé municipal

Bibliothèque municipale

Ouverte à tous les jeudis
de 18h30 à 20h00

Préposée : Diane Laflamme

Tél : 418-789-3119

Numéros à retenir

Locaux municipaux à louer	Jocelyne Nadeau, dg	418-789-3119
Chalet des Sports		418-789-3419
Centre Communautaire		418-789-3128
Salle du Conseil		418-789-3128
Corporation de Développement		
Comité d'embellissement	Juliette Laflamme	418-789-2781
Bibliothèque municipale	Diane Laflamme	418-789-3119
École du Bon Vent	Cynthia Lavoie	418-789-2091
Presbytère de Buckland		418-789-2002
OMH	Laurent Nolet	418-789-2703
Club de l'Âge d'Or «Bon Accueil»	Simone Laflamme, prés.	418-789-3777
Le Cercle de Fermières	Francine Laflamme	418-789-3184
Chevaliers de Colomb	Régent Mercier	418-789-3252
Croix Rouge (info)	Claude Gignac	418-789-2990
Chefs pompiers	Charles-Henri Fontaine	418-789-3114
Agent de la S.Q. pour Buckland	Pierre-Luc Charest	418-887-4058

Politique de publication

Tous les articles doivent parvenir au bureau municipal avant la date de tombée, voir page couverture de chaque mois. La municipalité se réserve le droit de condenser les articles afin de faciliter l'insertion des articles dans le journal.

Pour les personnes intéressées, le «Vent du Sud» publiera vos petites annonces : offre d'achat, de vente, de service etc.... Les tarifs sont les suivants : ½ page : 15\$ ¼ page : 10\$ 1 page : 25\$

Carte d'affaires : 10\$

Moins de 25 mots : 2\$

Entre 25 mots et 60 mots : 4\$

Pour information : bureau municipal au 418-789-3119